

*NE PAS DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER DANS OU VERS TOUTE JURIDICTION OÙ IL EST ILLÉGAL DE DIFFUSER, PUBLIER OU DISTRIBUER CETTE ANNONCE (VOIR « AVERTISSEMENT » CI-DESSOUS).*

Paris, le 12 octobre 2022

## **La Banque Fédérative du Crédit Mutuel lance une offre de rachat sur ses obligations super subordonnées à durée indéterminée émises respectivement en novembre 2004, décembre 2004 et février 2005**

La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (**BFCM**) annonce aujourd'hui le lancement d'une offre de rachat (**l'Offre de Rachat**) portant sur chacune des obligations suivantes :

- (i) les Obligations Super Subordonnées à Taux Variable d'un montant nominal de 150.000.000 d'euros (ISIN FR0010128835) émises le 18 novembre 2004 par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe (dont l'actif et le passif ont fait l'objet d'un apport partiel à la BFCM à compter du 1er janvier 2022) (les **Obligations de novembre 2004**) ;
- (ii) les Obligations Super Subordonnées à Taux Variable à Durée Indéterminée d'un montant nominal de 750.000.000 d'euros (ISIN XS0207764712) émises le 15 décembre 2004 par BFCM (les **Obligations de décembre 2004**) ; et
- (iii) les Obligations Super Subordonnées à Taux Variable à Durée Indéterminée d'un montant nominal de 250.000.000 d'euros (ISIN XS0212581564) émises le 25 février 2005 par BFCM (les **Obligations de février 2005** et, ensemble avec les Obligations de novembre 2004 et les Obligations de décembre 2004, les **Obligations Existantes**).

Les Obligations Existantes sont cotées sur le Luxembourg Stock Exchange. Les Obligations de décembre 2004 ainsi que les Obligations de février 2005 sont également admises aux négociations sur Euronext Amsterdam.

L'objectif de l'Offre de Rachat est de gérer de manière proactive le bilan de la BFCM. Les Obligations Existantes ne fournissant plus d'avantages en terme de capital réglementaire ni en terme de MREL. En outre, l'Offre de Rachat fournira un certain degré de liquidité aux porteurs dont les Obligations Existantes seront acceptées dans le cadre de l'Offre de Rachat.

L'Offre de Rachat débutera le 12 octobre 2022 et s'achèvera le 20 octobre 2022 à 16h00 (heure de Paris) (**l'Heure d'Expiration de l'Offre de Rachat**), sous réserve des éventuels changements résultants de la prolongation, du retrait, de la réouverture, de la résiliation ou de la modification de l'Offre de Rachat. Les résultats devraient être annoncés dès que possible après l'Heure d'Expiration de l'Offre de Rachat.

## **Avertissement**

*Le présent communiqué ne constitue pas une invitation à participer à l'Offre de Rachat dans un quelconque pays dans lequel, ou vis-à-vis d'une quelconque personne pour laquelle, il est interdit de faire une telle invitation conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. La distribution de ce communiqué dans certains pays peut être restreinte par la loi. Les personnes en possession de ce communiqué sont tenues de s'informer et de se conformer à toutes les restrictions légales et réglementaires applicables.*

*Les Obligations Existantes apportées dans le cadre de l'Offre de Rachat par des porteurs auxquels l'Offre de Rachat ne peut s'adresser ne seront pas acceptés. BFCM ne fournit aucune recommandation quant à l'opportunité de participer ou non à l'Offre de Rachat.*

### Etats Unis

*L'Offre de Rachat n'est pas faite et ne sera pas faite directement ou indirectement aux États-Unis ou vis-à-vis de porteurs d'Obligations Existantes situées aux États-Unis, tels que prévu par le Regulation S du Securities Act de 1933, tel que modifié (le **Securities Act**), ni au profit de U.S. Persons (tel que ce terme est défini par le Regulation S du Securities Act (**U.S. Person**)), directement ou indirectement. Les Obligations Existantes ne peuvent être apportées dans le cadre de l'Offre de Rachat de quelque manière que ce soit depuis les États-Unis, par des personnes situées ou résidentes aux États-Unis ou par les U.S. Persons. En conséquence, ce document et les copies de ce document ne peuvent directement ou indirectement être transmises, envoyées, distribuées aux États-Unis ou à ces personnes. Toute offre de vente en réponse à l'Offre de Rachat résultant directement ou indirectement d'une violation de ces restrictions sera invalide, et les offres de vente faites par une personne située ou résidant aux États-Unis ou tout agent, fiduciaire ou autre intermédiaire agissant pour un mandant donnant des instructions depuis les États-Unis ou par toute U.S. Person ne seront pas acceptées.*